

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de
Buytswerve, Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations Unies

Briefing Mali

New York, le 29 mars 2019

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi de tout d'abord remercier le Secrétaire général pour son intervention. Nous connaissons tous son engagement en faveur de la paix au Mali.

Je tiens également à saluer la présence parmi nous du Premier Ministre du Mali, M. Soumèylou Boubèye Maïga. Monsieur le Premier Ministre, merci une nouvelle fois pour l'accueil que vous avez réservé au Conseil de sécurité dans votre pays il y a quelques jours.

Monsieur le Président,

Depuis notre dernier débat consacré à la situation au Mali en janvier dernier, de nouveaux casques bleus sont tombés et le pays a connu un nouveau pic de violences contre des civils . Je tiens à saluer leur mémoire.

Monsieur le Président,

La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation n'a pas progressé aussi vite que nous l'avions tous espéré.

La Belgique est grandement préoccupée par les retards pris dans cette mise en œuvre. Or, l'absence de finalisation des mesures majeures de l'Accord

hypothèque le développement, la sécurité et la stabilité du Mali et détruit petit à petit les espoirs que l'Accord avait suscité au sein de la population. Elle renforce les ennemis de la paix qui ne manquent pas de dénoncer la voie du dialogue et du compromis comme une voie sans issue et prônent la violence comme alternative.

Depuis la signature de l'Accord en 2015, la violence s'est ainsi étendue au Centre du Mali et même dans la sous-région, comme au Burkina Faso, prenant ainsi régulièrement un caractère transfrontalier.

La Belgique salue donc bien évidemment les progrès récents dans la mise en œuvre. En particulier, nous mesurons à quel point le processus de réforme constitutionnelle est capital mais en même temps délicat à mener. Capital, car il ouvrirait la voie à la concrétisation d'une série de mesures prévues par l'Accord. Par ailleurs, il permettrait d'adapter la loi fondamentale aux réalités maliennes de 2019 – sensiblement différentes de celles de 1992 – au profit des Maliennes et des Maliens sur l'ensemble du territoire.

Mais cette réforme est aussi délicate. La Belgique est consciente que parfois, pour aboutir à des compromis satisfaisants pour tous, il vaut mieux investir un peu de temps dans le processus et privilégier un résultat solide plutôt que d'imposer des dates butoirs arbitraires.

Ces efforts et ce courage politique doivent également être étendus aux autres dispositions majeures de l'Accord malgré les difficultés et les obstacles qui – j'en suis conscient – sont parfois importants. Je pense en particulier au DDR, à la réforme territoriale ou à la création d'une armée reconstituée résultant d'un processus de RSS. Je tiens à souligner que cette responsabilité incombe aux 3 Parties signataires et je les exhorte à en faire leur priorité urgente.

Il est en outre primordial de s'assurer que ces mesures, prises en exécution de l'Accord de paix, s'inscrivent dans la durée et bénéficient dès lors des moyens nécessaires à leur pérennisation.

Enfin, compte-tenu de la centralité de l'Accord de Paix que j'ai évoquée, je tiens à souligner que la Belgique estime que l'ensemble des mesures du Conseil doivent pouvoir être utilisées contre ceux qui font obstacle à la paix. Des sanctions ont déjà été prises et ce Conseil devrait être prêt à en prendre de nouvelles si nécessaire.

Monsieur le Président,

Comment ne pas évoquer la situation dans le Centre du pays, ces régions de Koulikoro, de Ségou et surtout de Mopti, victimes d'une violence quotidienne?

Nous saluons les efforts entrepris par le Mali, notamment le lancement du Plan pour le Centre (« le PSIRC ») en 2017 à votre initiative M. le Premier Ministre, tout comme nous saluons vos visites dans la région pour favoriser la paix et la réconciliation.

Néanmoins, force est de constater que malgré tous ces efforts, la situation ne s'est pas améliorée.

Outre les actes terroristes, des violences intercommunautaires entraînent une spirale de violence alarmante depuis l'année dernière. Ce phénomène est inquiétant dans un pays comme le Mali, terre historique de mixité et de cohabitation pacifique entre ethnies.

Les terroristes et les milices agressives ne peuvent prendre racine. J'encourage dès lors le Gouvernement à exercer son autorité régaliennne en

assurant la sécurité de sa population, dans le respect le plus strict des droits de l'Homme – comme le Mali s'y est engagé en janvier 2018, lors de son examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'Homme.

A cet égard, la Belgique pense que le futur mandat de la MINUSMA devrait renforcer l'attention portée à la protection des civils, y compris au Centre et notamment en appui aux autorités.

De manière plus générale, comme ce Conseil le rappelle régulièrement, la solution ne peut pas être que sécuritaire, bien que celle-ci soit indispensable. Les aspirations exprimées en termes de gouvernance, de lutte contre la corruption, de justice et de services de base méritent d'être entendues. Le vivre-ensemble et le refus de stigmatisation d'un groupe ethnique en particulier, la médiation locale et la lutte contre l'impunité sont des paramètres essentiels du retour de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

Seuls les Maliens ont la clé, et les Nations-Unies doivent les appuyer dans ces efforts.

Monsieur le Président,

La Belgique salue l'élaboration d'un Cadre Stratégique Intégré par la MINUSMA et l'équipe pays de l'ONU. Il est primordial que les moyens dont dispose l'ensemble des Nations Unies au Mali soient utilisés au mieux, avec efficacité et en synergie là où cela est possible.

De même, la Belgique reste attentive à la nature intégrée de la MINUSMA et encourage l'ensemble des piliers à collaborer étroitement entre eux.

En outre, la Belgique appelle à la poursuite de la coopération étroite entre la MINUSMA et les autres présences sécuritaires, telles la force Barkhane, les missions EUTM et EUCAP et la Force Conjointe du G5 Sahel. Un renforcement des coopérations opérationnelles devrait être étudié là où cela est possible.

Enfin, permettez-moi de saluer les efforts de l'ensemble du personnel de la Mission, et en particulier du Représentant Spécial Annadif dans des circonstances souvent difficiles.

Je vous remercie.